



Fiesch Open 2011

Championnats suisses de delta

Flex & Rigide

Fiesch 7.-10.7.2011



MODALITES D'ORGANISATION

- SOUS L'EGIDE DE LA** Fédération suisse de vol libre, Seefeldstrasse 224, 8008 Zurich
Tél. +41 44 387 46 80 Fax +41 44 387 46 89 sport@shv-fsvl.ch, www.shv-fsvl.ch
- ORGANISATEUR** ChallengeWorld, www.challengeworld.org, Barbara Marti, directrice, Daniel Dillmann, président du comité d'organisation Fiesch Open 2011
- DATES** Du 7 au 10 juillet 2011 (date de remplacement 20 et 21 août 2011 à Fiesch)
- CONDITIONS DE PARTICIPATION** Tous les pilotes suisses titulaires d'une licence et remplissant les conditions générales d'organisation et de participation.
Classement Open: les pilotes étrangers titulaires d'une licence sportive FAI qui remplissent les conditions d'organisation et de participation. Une licence sportive n'est pas nécessaire pour participer au Fiesch Open Light.
- LISTE DE DEPART** 150 pilotes maximum sont autorisés à participer au Fiesch Open et 20 pilotes maximum au Fiesch Open Light. Voir les conditions de participation:
www.challengeworld.org/fieschopen/fieschopenlight.html
- VAINQUEUR** Champion suisse 2011 de delta classe 1 (au moins 8 pilotes)
Championne suisse 2011 de delta classe 1 (au moins 5 pilotes)
Champion suisse 2011 de delta classe 5 (au moins 8 pilotes)
Championne suisse 2011 de delta classe 5 (au moins 5 pilotes)
FAI Fiesch Open Delta Championship 2011 classe 1 (au moins 8 pilotes, hommes et femmes)
FAI Fiesch Open Delta Championship 2011 classe 5 (au moins 8 pilotes, hommes et femmes)
Vainqueur (homme / femme) de Fiesch Open Light 2011
- CLASSEMENTS** Un classement général séparé est établi pour les Championnats suisses, le Fiesch Open et le Fiesch Open Light.
Des classements nationaux peuvent être établis sur demande.
- PRIX** Médailles pour les premiers, voir par ailleurs:
www.challengeworld.org/fieschopen/wettbewerb.html
- INSCRIPTION** En ligne via le site Internet:
www.challengeworld.org ou
SHV-FSVL: http://www.shv-fsvl.ch/inscription/11_delta_sm.php
- DATE LIMITE D'INSCRIPTION** Samedi 2 avril 2011
- FRAIS D'INSCRIPTION** La taxe d'inscription de **CHF 250** doit être versée sur le compte **au plus tard le 29 avril 2011** (cachet de la poste, virement en ligne). Les paiements en retard ou sur place entraînent une surtaxe de CHF 50. L'inscription n'est définitive qu'après réception de la taxe d'inscription.
Une taxe d'inscription versée en retard entraîne la perte de la place de départ initiale du pilote. Les pilotes n'ayant pas été sélectionné(e)s pour ce championnat en seront informé(e)s aussitôt après échéance de la limite d'inscription.
- Lors de ton inscription sur place, tu dois présenter une copie du virement bancaire de la taxe d'inscription ainsi qu'une licence sportive valable (pour les pilotes suisses) à l'organisateur. En principe, la taxe d'inscription n'est pas remboursée lorsqu'un pilote ne se présente pas.

INCLUS DANS LES FRAIS D'INSCRIPTION	Taxe de décollage et d'atterrissage, cartes, médailles et prix pour les premiers aux classements, surprise pour tous les pilotes selon ChallengeWorld.
PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION	En cas d'annulation de la compétition pour raisons météo, 50% des frais d'inscription seront remboursés aux participants.
CARTES	Cartes nationales extraits 1:100 000 swisstopo : Nr. 38, 41, 42, 47
EVALUATION	Evaluation uniquement à partir des tracks GPS. Voir www.shv-fsvl.ch/sport/GPS en ce qui concerne les GPS autorisés. Les facteurs sont les suivants: delta sans mât = 1.0 / delta avec mât = 1.15.
INSCRIPTION SUR PLACE	Mercredi 6 juillet 2011, 14h00 à 18h00, à Ulrichen, au QG de l'atterro. Un pilote n'ayant pas livré son aile au plus tard à 18h00 verra sa première manche invalidée. La présence des pilotes à la soirée d'accueil est obligatoire. Pour se rendre sur place, voir lien Google: http://maps.google.ch/maps?hl=de&q=ulrichen
OBLIGATION D'ANNONCE DE RETOUR	Chaque participant doit annoncer son retour (via le <i>run rapport</i>) au bureau de course avant l'heure indiquée lors du briefing. Les annonces de retour faites par téléphone ne seront acceptées que s'il est matériellement impossible au pilote en question de se présenter au bureau de course après l'épreuve jusqu'à l'heure précisée. Tout participant qui n'aura pas annoncé son retour sera recherché avec tous les moyens possibles. Les frais de recherche lui seront facturés.
SERVICE DE RECUPS	Optionnel: Chaque pilote peut en faire la demande lors de son inscription en ligne, moyennant une taxe de CHF 100.
REGLEMENT DE LA COMPETITION	Le Championnat suisse et international de delta est soumis aux dispositions du règlement sportif FSVL en vigueur.
REGLES DU DROIT AERIEN	Application des prescriptions et dispositions du droit public suisse, notamment celles de la Loi sur la navigation aérienne et de l'Ordonnance sur les aéronefs de catégories spéciales.
RESERVES DE MODIFICATION	Les organisateurs se réservent le droit de modifier les présentes modalités d'organisation de la compétition.
EXCLUSION DE LA RESPONSABILITE	Chaque participant prend part à cette compétition à ses propres risques et sous sa propre responsabilité. Tous les droits de réclamation et/ou de recours contre les organisateurs sont exclus.
CONFIRMATION / ANNULATION	Décision: lundi 4 juillet 2011 sur www.challengeworld.org sport@shv-fsvl.ch
AUTRES INFOS	Fédération suisse de vol libre: www.shv-fsvl.ch ChallengeWorld: www.challengeworld.org
HEBERGEMENT	A la charge de chaque participant. Une liste des possibilités d'hébergement dans la région sera publiée sur le site Internet officiel, www.challengeworld.org .

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de te retrouver pour le Fiesch Open / Championnat suisse de delta 2011. Les organisateurs sont soucieux de mettre sur pied, en plus des épreuves sportives, un programme d'activités annexes qui soit attractif également pour les spectateurs et tous les passionnés de vol libre.

Meilleures salutations,

Fiesch Open 2011
Barbara Marti & Daniel Dillmann

